

extraits



archyves.net

Yves PAGÈS

L'HOMME HÉRISSE

Liabeuf, tueur de flics

L'insomniaque



Le cordonnier Jean-Jacques Liabeuf

*Liabeuf ou son fantôme maudissait les menteurs
Du côté de la rue Aubry-le-Boucher.*

Robert DESNOS

EN SORTANT, Jean-Jacques Liabeuf a refermé d'un coup de pied la lourde porte des Caves Modernes. Seules les lueurs évanescentes d'un autre cabaret, l'Ami Paul, à quelques mètres sur la gauche, permettent de trouver son chemin dans ce coupe-gorge obscur et nauséabond qui relie la rue Saint-Martin à la grande artère du Sébastopol.

L'air faussement dégagé, Liabeuf s'avance sur le pavé. Du coin de l'œil, il aperçoit aussitôt les deux hommes postés dans l'embrasure d'une porte cochère. Mais non, rien ne peut troubler sa démarche fière. La ritournelle à la mode qu'il fredonne du bout des lèvres lui donne une allure chaloupée, presque dandinante.

Autant braver le danger sur un air de java.

*Nous, on est les pauvres p'tits fan-fans,
Les p'tits flaupés, les p'tits foutus,
Les p'tits bibis, les p'tits bonshommes,
Les p'tits fou-fous, les p'tits fantômes,
qui z'ont soupé du métier de mômes,
qui n'en reviennent pas
et reviendront plus !*



À peine a-t-il fait quelques pas que Liabeuf se sent saisi par derrière, enserré par des poignes brutales. Il se retourne. Mais ses deux assaillants ont déjà pris du champ, contemplant leur

maines sanguinolentes, ahuris par la douleur. Ils viennent de s'empaler aux brassards cloutés du terrible cordonnier.

— Ha, ha ! qui s'y frotte s'y pique ! Vous croyez que c'était facile d'avoir le Bouif !

Profitant de la stupéfaction de ses adversaires, Liabeuf détache sa pèlerine et tire de sa ceinture un long tranchet fortement emmanché. Combien de temps les tient-il ainsi en respect ?

Quelques longues secondes qui lui permettent de dévisager ses adversaires.

— Bouledogue !... Perroquet !... vous mêlez pas de ça ou vous paierez pour les autres !

Chacun sait maintenant à quoi s'en tenir.

Une petite foule de rôdeurs imbibés d'absinthe et de flâneurs équivoques s'est déjà amassée, commentant à voix basse le premier assaut.

— Ça, fallait s'y attendre !

— Attention, en voilà d'autres !

Des agents se profilent en effet aux deux extrémités de la ruelle.

La mêlée reprend. Hérissé de pics, des poignets aux coudes et des coudes aux épaules, Liabeuf semble invulnérable. Et maintenant c'est lui qui charge, tête baissée. Son premier assaillant, Bouledogue, est violemment lardé de coups de tranchet dans la poitrine. Huit coups d'affilée, semble-t-il. Perroquet, le second, est atteint à la gorge. Par deux fois la lame disparaît à demi sous son menton.

Le gardien de la paix Boulot, parvenu à sa hauteur, veut maîtriser le forcené. Il ne réussit qu'à se déchirer la paume des mains.

Des renforts arrivent de tous côtés. Sur le point d'être cerné, le Bouif recule, cherche à retarder un nouvel assaut et s'engouffre finalement dans l'étroit couloir de l'hôtel du Rocher, situé au n° 4 de la rue Aubry-le-Boucher. Le goulet est à peine éclairé par un lumignon fumeux. C'est là,

dans la pénombre de ce cul-de-sac qu'il va trouver quelques précieuses secondes de répit.

Bien que dangereusement atteints, les trois blessés n'abandonnent pas la lutte. Ils se précipitent à leur tour dans le sombre corridor, bientôt suivis par les agents de police Hedembaigt, Vandon, Février et le sous-brigadier Castaniès.

L'exiguïté de ce rez-de-chaussée, propice d'ordinaire aux « marchandages charnels », les oblige à avancer en file indienne. Et l'obscurité complique encore cette traque en ombres chinoises.



Adossé contre une porte et prenant appui sur la rampe de l'escalier, Liabeuf les attend.

L'agent Vandon se précipite, saisit le criminel au collet et tente de lui faire lâcher le tranchet qu'il brandit toujours de sa main gauche. La lame finit par tomber.

Mais le Bouif n'a pas dit son dernier mot. L'habile cordonnier a encore en réserve une « botte secrète ». C'est l'expression qu'utilisera la semaine suivante un mauvais plaisantin de café-concert. Et c'est vrai. Le forcené vient de sortir de sous sa ceinture un revolver de gros calibre.

Deux détonations retentissent dans la pénombre. Un homme s'écroule, Bouledogue, déjà lacéré en pleine poitrine au début de la rixe.

— Cette fois, j'ai mon compte, souffle-t-il dans un râle.

— Il faut en finir, hurle le sous-brigadier.

On traîne l'agonisant dans la rue. Une femme va chercher du secours dans une pharmacie voisine.

À l'intérieur de l'hôtel borgne, les policiers se ruent sur l'assassin.

Nouveau coup de feu. Brève panique.

L'agent Boulot, atteint à l'abdomen, regagne la ruelle.

— Je suis touché aussi.

Un autre agent arrive à saisir le Bouif par les cheveux et à le renverser par terre. Une détonation claque encore. Le

sang ruisselle sur les dalles du couloir à mesure que les blessés rebroussement chemin.

L'agent Hedembaigt sort à son tour, courbé en deux. On s'empresse autour de lui.

— Ce n'est rien, juste un coup de savate, mais si cela continue, il nous tuera tous !

Que se passe-t-il ensuite au pied de cet escalier ? Le combat fait rage, un combat de dupes. Flux et reflux. Ordre et contrordre.

Acculé sur les premières marches de l'escalier, Liabeuf n'a pas eu besoin de viser. En tirant au hasard droit devant lui, il était presque sûr de faire mouche à chaque fois. Combien a-t-il encore de balles ? Possède-t-il une autre arme à feu ? Au point où l'on en est, tout est possible. Ce jeu de massacre, dont les policiers sont les cibles vivantes, sacrifiées d'avance, risque de s'éterniser. Et l'issue de cette foire d'empoigne pourrait se révéler plus incertaine qu'il n'y semblait au premier abord.

C'est en cet instant indécis que le gardien de la paix Février surgit à hauteur du forcené, sabre-baïonnette hors du fourreau, et lui porte un violent coup de pointe au-dessus du sein gauche.

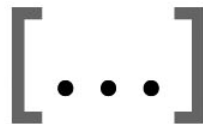
Le revolver tombe en premier, puis c'est une énorme masse de chair qui roule au bas des marches.

— Cette fois nous le tenons !

Effectivement, les agents traînent leur ennemi le long du couloir, en le tirant par les pieds. Le visage et le buste couverts de sang, il est méconnaissable.

« Lynchons-le », propose un badaud, mais cette voix ne trouve pas d'écho.

Les policiers font bonne garde autour de leur prisonnier menotté. Et chacun, parmi l'attroupement qui grossit, observe en silence la loque lamentable qui gît sur le pavé, espérant sans doute déceler sur ce corps vaincu la puissance secrète de ce lutteur titanesque qui, il y a quelques minutes à peine, tenait en échec dix hommes armés.



[...]

LITÉ depuis plusieurs jours à l'infirmerie de Fresnes, Jean-Jacques Liabeuf se souvient des jours heureux. De ce printemps 1909 surtout, qui s'annonçait sous les meilleurs auspices.

À cette époque, il demeurait au 132, rue Saint-Martin, dans un de ces hôtels borgnes où l'on se loge à la nuit pour huit sous et d'où l'on déménage parfois en hâte, sans laisser d'adresse. Ouvrier chez M. Sérac, un patron bottier tenant boutique à quelques numéros de là, Liabeuf avait alors une vie réglée, sinon tout à fait rangée. Avec deux autres novices, il ressemelait surtout les souliers des journaliers et des marchands du carreau des Halles, sinon les bottines vite usées des arpenteuses de trottoir. Mais Liabeuf excellait surtout dans le « remontage » des savates. Autrement dit, il fabriquait de nouveaux modèles avec des « tiges » prises sur de vieilles chaussures. Du travail soigné donc et effectué sans jamais manquer une heure, sauf pour boire son rituel verre de lait, à midi.

Et chaque samedi, au lendemain de sa paye hebdomadaire, il dépensait sans compter dans les bistrots du Sébasto. Certains auraient profité de ces 52 francs par semaine pour amasser un petit pécule. Mais Liabeuf préférait payer le boire et le manger à ses compagnons de virées tardives. Parmi eux, on comptait des vagabonds fauchés et travailleurs en mal d'embauche, mais aussi des aminches habiles au poignard et cambrioleurs de bas étage. Et après tout, ce n'était pas ses oignons. Il lui arrivait même de prendre une liqueur avec la Grande Marcelle, une demois-

selle de petite vertu sans protecteur à ses crochets qui, du haut de ses vingt-trois ans, passait pour la doyenne des tapineuses du cru. En fait, ce n'était qu'une « copine » qu'il fréquentait en tout bien tout honneur. Bon prince d'une moderne cour des Miracles, il aimait régaler l'assistance. Rien de mal à cela, *a priori*.

Sa générosité naturelle lui valait une bonne réputation parmi la faune hétéroclite des bobinards de Beaubourg. *A contrario*, cette vie dispendieuse, menée au jour le jour, sans discernement, rendit bientôt sa situation suspecte aux yeux des policiers en civil et des indicateurs infiltrés ici et là.



Un soir, alors qu'il vidait une demi-chopine de blanc, il vit passer devant l'Ami Paul, sa « copine » en corsage de satinette blanche, jupe plissée et tablier à petits carreaux. La Grande Marcelle était de sortie. Une autre fille publique l'accompagnait. Pas de doute, c'est lui que l'inconnue désignait de ses petits doigts juvéniles à travers la vitre. La Grande Marcelle ne tarda pas à venir le trouver.

— Ma camarade a le béguin pour toi, lui souffla-t-elle à l'oreille. Elle veut te causer.

D'un geste coquet, Liabeuf réajusta sur ses larges épaules le chandail blanc qu'il arborait chaque samedi de beau temps et rejoignit sa mystérieuse conquête sur le seuil de l'estaminet : une petite brunette aux yeux noirs répondant au doux nom d'Alexandrine.

Notre Bouif, plutôt empoté avec la gent féminine, eut vite fait de s'amouracher de celle qu'on appelait aussi Didine Cendrillon parce qu'elle avait joué le rôle de la jeune princesse à l'école primaire. Pendant quelque temps, Liabeuf vécut un vrai conte de fées.

Mais on ne se met pas en ménage facilement avec une môme qui vit de ses charmes, à moins de devenir soi-même maquereau. Sinon, il faut se contenter des restes. D'où la résolution du jeune cordonnier : faire quitter la

« noce » à son amie, la sauver du trottoir. Mais pour cela, il aurait fallu que Didine soit libre. Or la jeune gagneuse vivait sous la domination d'un gars solide, un souteneur nommé Gaston.

À la fin du mois de juin 1909, notre amoureux transi provoqua Gaston en duel. La rencontre eut lieu derrière l'église Saint-Merri — lieu rituel des règlements de comptes entre « chevaliers » du crime. Mais au moment où les adversaires sortaient leurs lames, une nuée d'agents se profila à l'horizon et empêcha le combat singulier d'arriver à son terme.

N'ayant pas eu raison de son rival, Gaston avait perdu la face. À présent, Didine ne cachait plus sa préférence pour son Bouif : une bonne pâte d'homme, un peu naïf et entêté, mais si sincèrement épris qu'elle en demeurait tout émue.

Le protecteur attitré n'avait pourtant pas dit son dernier mot. Certes, il n'avait pas vaincu « à la régulière », mais il lui restait d'autres coups en traître. À moins que le seul hasard des circonstances ne lui serve sa revanche sur un plateau.



Cette romance contrariée entre la galante Didine et le prolétaire Liabeuf ne présageait rien de bon. Elle rappelait étrangement les prémices d'une autre idylle au destin funeste dont le cinéaste Jacques Becker s'inspirera pour son film, *Casque d'Or*. Car, bien avant que Simone Signoret ne prête vie à ce mythe de la Belle Époque, une certaine Amélie Hélie, dite « Casque d'Or », avait en effet défrayé la chronique judiciaire du début du siècle.

Compagne attitrée de Manda, un caïd redouté du quartier de Charonne, la blonde tapineuse s'était, tout comme Didine, laissé séduire par un paisible ouvrier en métaux, Dominique Leca. Ce dernier, voulant à tout prix lui faire quitter son trottoir, choisit de gagner le cœur de sa belle en s'engageant dans la bande de son rival Manda. Comme il était à prévoir, le conflit amoureux ne tarda pas à dégénérer.

Les deux « chéris » de Casque d'Or avaient chacun leurs partisans. Plusieurs duels furent organisés, qui se transformèrent en furieuses batailles rangées. Leca finit par payer sa témérité de deux balles en pleine poitrine. Manda fut arrêté peu après et condamné aux travaux forcés le 31 mai 1902. L'ouvrier encanaillé, qui s'était rendu coupable de quelques délits mineurs, fut incarcéré à Fresnes.

L'amazone aux cheveux d'or, objet de toutes les convoitises, avait perdu ses deux amants dans l'affaire, mais gagné une célébrité durable. Des vaudevillistes voulurent mettre en scène ce drame passionnel au théâtre des Bouffes-du-Nord. La pièce fut interdite par le préfet Lépine. Rentière de sa propre légende, elle parvint à se faire entretenir par de riches admirateurs jusque dans les années 1920. Elle ouvrit même une maison close dans le quartier Montparnasse, sans grand succès. Les choses se gâtèrent par la suite. Dompteuse, puis mercière, puis vieille fille misérable... elle mourut dans l'oubli en 1941.

Du procès à sensation de 1902 date une autre légende, celle des « apaches ». C'est, en effet, vers cette époque qu'on commença à surnommer ainsi les petites « terreurs » et autres voyous des faubourgs parisiens. Personne ne sait exactement d'où ce terme provenait. Peu importe, une mode était née. Le *Journal* et le *Matin* créèrent en 1907 une rubrique spéciale intitulée « Paris-Apache ». L'appellation recouvrit peu à peu n'importe quel délinquant, du moment qu'il était jeune, pauvre et marginal.

Il y avait eu les « malandrins » et les « gavroches », il y aurait un jour les « blousons noirs ». Pour l'heure, « l'apache » faisait illusion de nouveauté.



À la mi-juillet, « un jeune apache blême et brun, à casquette et coupe de cheveux spéciale » est mis sous surveillance par les agents en bourgeois Eugène Maugras et Henri Vors.

Comme les rapports de police l'attestent, la filature du prétendu cordonnier Liabeuf recommence le 24, puis le 28. Le 30 du même mois, les gardiens de la paix finissent par surprendre le suspect au moment où il reçoit de l'argent d'une certaine Marcelle Pigeon, dite Didine Cendrillon, domiciliée 83, rue Saint-Martin et soi-disant « camelot » de profession.

Appréhendés et conduits au poste du quatrième arrondissement, ils sont interrogés par le commissaire Picot. Niant farouchement l'évidence, Liabeuf assure ne pas connaître sa compagne d'arrestation. Elle déclare à son tour n'avoir jamais eu aucune relation avec lui et soutient être la maîtresse entretenue d'un commerçant du quartier.

Le sieur Gaston pouvait enfin triompher, sans y être apparemment pour rien. Le lien qui unissait l'artisan et cette nouvelle Casque d'Or allait être durablement rompu.



Cette version strictement policière de l'arrestation de Liabeuf ne correspond évidemment pas à celle défendue par la prostituée. Mais le témoignage de Didine arriva trop tard pour jouer le moindre rôle dans cette affaire : un retard subtilement orchestré, diront certains.

Mise en cellule à la prison de Saint-Lazare pour manquement aux contrôles d'hygiène peu avant le procès en correctionnelle, Didine ne put être présente au tribunal et plaider la cause de son ami inculpé pour « vagabondage spécial ». Personne ne tint jamais compte de son exposé des faits, recueilli à la terrasse d'un café par un reporter de la *Guerre Sociale* : « Alors, voilà comment c'est arrivé. Un soir, Jean m'avait payé un verre à l'Ami Paul. Au bout d'un moment, je l'ai quitté. J'ai fait un tour. C'est là que j'ai rencontré toute la brigade : la Flûte, Blair d'Azor, le Médaillé, la Puce... Ils m'ont parlé comme jamais ils m'avaient parlé... », expliqua Didine qui semblait revivre la scène à force de la mimer devant le reporter.

De fait, la suite de son récit ne manquait pas de vraisemblance :

– Veux-tu bien circuler, roulure ! s'exclame le plus costaud des agents, Deray, *alias* Bouledogue.

Didine se le tient pour dit et, retournant au bistrot, croise Liabeuf qui vient à peine d'en sortir. Les voilà cheminant, bras dessus bras dessous, dans l'étroite rue Aubry-le-Boucher. Au coin de la rue Saint-Martin, Liabeuf relâche son étreinte.

– Bonsoir Dinette, je suis fatigué, susurre-t-il en lui caressant la nuque. Je commence de bonne heure demain matin, je vais me coucher...

Il n'a pas le temps d'achever sa phrase. Quatre agents l'ont déjà ceinturé. Ils mènent sans ménagement le couple au poste Saint-Merri.

– Pourquoi que vous arrêtez cet homme-là ? Vous savez bien qu'il travaille et qu'il est régulier !... se plaint Didine à l'arrivée du commissaire Picot.

– Son compte est bon ! C'est le barbeau de la petite ! coupe aussitôt l'agent Maugras.

– Mais demandez à son patron ! Demandez à son propriétaire !... reprend avec colère la même Cendrillon.

Le commissaire sourit et fait signe aux agents de conduire le nouveau venu au « trou ».

– Te bile pas, Dinette, lance calmement Liabeuf avant d'être mis en cage dans les sous-sols du commissariat. Tu sais bien que je n'ai rien à craindre. Demain, quand ils me relâcheront, c'est eux qui me feront leurs excuses... »

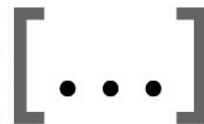


Que l'on prête foi à la version de la prostituée ou aux rapports de filature des policiers, il apparaît maintenant évident que l'homme à la « cape noire », signalé au poste Saint-Merri peu avant la rixe meurtrière de la rue Aubry-le-Boucher, n'était ni un rôdeur anonyme, ni le premier suspect venu. Pour toute la brigade du IV^e arrondisse-

ment, le Bouif, *alias* Liabeuf, était connu comme le loup blanc.

Si le commissaire Picot avait préféré ne pas évoquer devant le juge d'instruction sa première rencontre avec le criminel, c'est qu'il n'avait pas envie qu'on aille y regarder de plus près.

Et pour cause.



[...]

« LIABEUF est condamné à mort. Si l'on osait accomplir ce crime monstrueux, qui serait mille fois plus abominable que le meurtre de l'agent Deray, je demande à tous les hommes et les femmes de cœur qui ont suivi cette angoissante affaire de venir crier leur indignation autour de l'échafaud.

» Pour moi, écrit Gustave Hervé dans la semaine suivant le procès, je ne serai pas en liberté quand ce forfait s'accomplira. Mais je considérerai comme l'honneur de ma vie de journaliste de faire quatre ans de prison pour avoir essayé de sauver cette victime des mœurs. »

Le pourvoi en cassation, déposé dès le 7 mai par M^e Leduc, a été aussitôt rejeté.

La *Guerre sociale* ne s'avoue pourtant pas vaincue. L'hebdomadaire va lancer toutes ses forces militantes dans une ultime bataille pour « la grâce de Liabeuf ».



Au regard de cette sentence sans appel, les dernières réticences des milieux radicaux et socialistes tombèrent à leur tour.

« Non, décidément, la justice n'est pas de ce monde », concluait avec emphase Léon Bailby, le célèbre rédacteur en chef de l'*Intransigeant*.

De jour en jour, l'émotion grandissait.

Des voix de plus en plus nombreuses s'élevaient pour stigmatiser « l'abominable verdict ». Outre les organes mili-

tants de la gauche, les feuilles progouvernementales sortaient de leur réserve habituelle.

« Sans doute l'excuse est à la portée de tous les criminels. Pourtant, l'erreur judiciaire est toujours un vrai drame si poignant qu'on ne peut l'évoquer sans alarmer les consciences des bonnes gens. Le cas Liabeuf demeure troublant », avertissait le directeur des *Nouvelles*.

Tandis que, sous couvert d'anonymat, une plume du *Progrès* s'emportait bien au-delà des convenances :

Personne, les juges moins que personne, ne croit à l'infailibilité et à la bonne foi de la police des mœurs. Nous ne plaindriions donc pas ces magistrats, le jour où la femme ou la fille de l'un d'eux seraient victimes des exactions des fameuses « mœurs ».

Événement assez rare pour être souligné, deux journaux aux confins de la droite extrême, la *Patrie* et la *Libre-Parole*, se décidèrent à prendre parti en faveur du condamné promis à la guillotine.

L'ampleur considérable de cette campagne de presse mériterait à elle seule un volume entier.



On distinguera cependant deux tendances parmi les défenseurs de Liabeuf.

Ceux de la première heure, comme l'écrivain Henry Bauer cité par la *Guerre sociale*, critiquent la « plaidoirie incertaine » et « dépourvue de chaleur, de mordant, d'expérience » de M^e Lucien Leduc. Selon eux, l'avocat n'aurait pas su donner sa véritable dimension politique au procès.

Les ralliés de la dernière minute, à l'inverse, accusent les partisans de Gustave Hervé d'avoir braqué le jury par leurs virulentes manifestations de sympathie. « Si le malheureux est conduit à l'échafaud, cette mort sera l'œuvre de tous ceux qui, par calcul politique, ont affolé l'opinion », note Daniel Renoult dans le *Semeur*.

C'est l'un des dilemmes essentiels de cette affaire.

Fallait-il politiser les débats et attaquer de front les « mœurs » de la police du même nom pour mieux convaincre les policiers en bourgeois Maugras et Vors de faux témoignages ?

Ou fallait-il plaider sur le seul terrain du droit pénal en distinguant habilement la « préméditation de meurtre » visant l'agent Maugras, demeurée sans effet, de « l'homicide par coïncidence » – pourrait-on dire –, sur la personne de l'agent Deray ?

Le puissant mouvement d'opinion qui s'était mis en marche oublia bien vite ces querelles intestines. L'heure était aux pétitions, aux lettres ouvertes d'intellectuels, aux meetings de masse.

Chaque semaine de ce mois de mai 1910, l'infatigable *Guerre sociale*, dont les tirages avaient décuplé, titra sur huit colonnes :

« Grâce pour Liabeuf ! »

Mais qu'en pensait l'intéressé lui-même ?



À la suite d'une première visite dans la cellule de Liabeuf, M^e Leduc avait dû repartir bredouille. En effet, le condamné refusait obstinément de signer son « recours en grâce ».

– Si je suis gracié, est-ce que ma condamnation comme souteneur sera aussi effacée ? avait-il tout d'abord demandé.

La réponse embarrassée de son défenseur ne l'avait pas convaincu.

Il s'était buté, comme toujours. En fait, ce jeune homme de vingt-quatre ans n'avait pas tellement changé depuis l'école primaire. Mais le gamin au caractère renfermé, qu'on moquait alors, risquait maintenant de payer son obstination au prix fort, de sa tête « de mule » justement.

L'avocat avait, bien sûr, renouvelé sa démarche auprès de son client. En vain.

Le 5 juin au matin, il reçut une lettre qui acheva de le décourager :

Cher Maître,

Après avoir bien réfléchi à tout ce que vous m'avez dit à votre dernière visite, je me suis décidé à ceci : c'est que je me refuse une fois pour toutes à signer mon recours en grâce, car si je le signais, cela ne serait-il pas en quelque sorte comme si je demandais pardon de l'acte que j'ai commis, et à mes yeux cela serait déchoir vis-à-vis de ceux qui ont causé ma perte, de ces agents sans aveu qui, profitant de ce qu'ils sont assermentés, m'ont accusé lâchement et fausement, sachant que je ne pourrais pas lutter à armes égales avec eux qui n'ont pas eu la franchise de revenir sur leurs fausses et infâmes dépositions qu'ils avaient forgées de toutes pièces pour me perdre.

Comme je vous l'ai dit, je ne demande pas de pardon ; tout au plus un peu de pitié de la part des personnes intelligentes et humanitaires qui me comprendront, et soyez persuadé, cher Maître, que malgré tout ce ne sera ni ma condamnation à mort, ni même mon exécution qui feront que j'aurai été un souteneur.

Recevez, cher Maître, de celui qui reste votre humble et dévoué serviteur, l'assurance de mon plus profond respect.

J. Liabeuf, victime de la police des mœurs

L'après-midi même, M^e Lucien Leduc parvenait, au cours d'une mystérieuse entrevue, à convaincre le détenu récalcitrant.

Liabeuf signait enfin, mais avec mauvaises grâces, si l'on ose dire.



Le dossier enfin bouclé, restait à le remettre en mains propres au président de la République, M. Fallières.

Rendez-vous fut pris le 9 juin. Accompagné de M^e Deloncle, le premier avocat fantôme de Liabeuf, Lucien Leduc mit en avant la jeunesse du condamné, sa moralité

attestée par ses anciens patrons et sa bonne conduite en prison. Autant d'arguments qui pouvaient porter, étant donné la réputation humaniste du chef de l'État.

C'était sans compter sur le hasard du calendrier révolutionnaire, au sens propre du terme. Car tandis que l'avocat plaidait la grâce de son client, à l'autre bout de Paris, la rue avait pris rendez-vous avec l'émeute.



Quelques jours plus tôt, un ouvrier ébéniste, Henri Clerc, a en effet trouvé la mort dans le Faubourg-Saint-Antoine, au cours de violentes échauffourées entre grévistes et forces de l'ordre.

En cet après-midi du 9 juin, les révolutionnaires de toutes tendances ont décidé de donner à ces obsèques un éclat particulier. Partisans de la grève générale, adeptes du sabotage et simples ouvriers solidaires ont donc rallié le convoi funèbre : au total presque dix mille manifestants. Les incidents se multiplient le long du parcours. Un service d'ordre imposant a pris place aux abords de la porte de Flandre, avec pour mission de disperser cette masse inquiétante.

Écartés des instances dirigeantes de la CGT depuis 1908, les anarcho-syndicalistes trouvaient là l'occasion d'un ultime baroud d'honneur.

Pour la première fois depuis longtemps, on voit la police, ayant réquisitionné la cavalerie sur ordre du préfet Lépine, faire les trois sommations réglementaires à la foule houleuse qui se presse encore autour de deux drapeaux, l'un rouge et l'autre noir.

L'ordre bref retentit :

« En avant ! Sabre à la main ! »

Les manifestants commencent par refluer en désordre, puis reviennent occuper la place. On ne sait qui en eut le premier l'idée, mais ce sont bientôt des centaines de voix qui reprennent de conserve ce cri spontané :

« Assassins ! Vive Liabeuf ! »

Des terrasses de cafés sont aussitôt mises à sac. On se sert des chaises et des guéridons pour construire des barricades. Les projectiles improvisés volent en tous sens, tandis que les charges des cuirassiers à cheval sèment la terreur dans les rues adjacentes.

Seule la nuit réduira à néant ce début d'insurrection.

On compte pas moins de deux cent cinquante blessés parmi les forces de l'ordre. Et probablement plus du côté des manifestants.

Désormais pris entre deux feux, le président Fallières ne sait plus dans quel sens trancher. Faire preuve d'une juste clémence envers Liabeuf serait servir de porte-voix aux pires ennemis du régime. Céder à la mansuétude que lui dicte sa conscience équivaldrait aussi à céder aux mots d'ordre « liabouvistes » des émeutiers.

Le préfet Lépine ne manquera pas de le lui rappeler prochainement.



Le mardi 16 juin, la puissante fédération socialiste de la Seine organise un meeting en faveur du condamné à mort. À 9 heures du soir, la salle Tivoli-Vauxhall, rue de la Douane, pouvant contenir sept mille personnes, est comble. Des centaines de Parisiens attendent encore à l'extérieur, débordant jusque sur la place de la République, l'arrivée imminente de nombreux députés du parti.

Du haut de sa tribune, Jean Jaurès conclut la réunion publique sur ces mots :

Je proteste au nom du droit et de la raison contre l'exécution projetée de Liabeuf, poussé à la révolte par sa condamnation injuste, œuvre de la police des mœurs. Et je demande solennellement au président de la République de bien vouloir user de son droit de grâce.



La pétition en faveur de la grâce de Liabeuf a, elle aussi, pris une ampleur que même ses inspirateurs n'avaient osé espérer. Elle compte près de quatre mille sept cent signataires à la mi-juin, dont de très nombreux savants, littérateurs et peintres. Parmi ces « personnalités honorablement connues » :

Lucien Descaves, Jacques Dhur, Augustin Hamon, André Ibels, l'abbé Lemire, Charles Malato, Victor Méric, Octave Mirbeau, Camille Pelletan, Georges Pioch, Henri Rochefort, Séverine, Steinlen, Félix Vallotton...

Même Édouard Drumont, l'ennemi de la « France juive » et l'ami de l'ordre policier, a finalement consenti à y apposer sa signature.

L'émotion ne se cantonne pas au petit monde de la presse parisienne. Comme le souligne la *Guerre sociale*, les rédactions d'une trentaine de journaux de province ont, à leur tour, appelé le président Fallières à la clémence.

Mieux encore, l'*Humanité* du 19 juin publie, en première page, les lettres ouvertes de membres de la Ligue des droits de l'homme.

Gustave Hervé, même embastillé dans sa « maison de correction pour prisonniers politiques » (*sic*), peut triompher. Il est arrivé à ses fins ; sept des plus illustres dreyfusards de la génération précédente apportent désormais leur concours à la cause liabouviste :

Anatole France, de l'Académie française ; Paul Painlevé, membre de l'Institut et député ; Lévy-Bruhl, professeur à la Sorbonne ; Salomon Reinach, membre de l'Institut ; Victor Basch, professeur à la Sorbonne ; Charles Andler, professeur à la Sorbonne.

Forts de ces cautions prestigieuses issues de l'intelligentsia modérée et du soutien des fractions enfin réconciliées de la gauche politique et syndicale, les défenseurs de Liabeuf estiment, sans doute à juste titre, la partie gagnée.

Pourtant, cela fait bientôt deux semaines que le dossier du recours en grâce a été transmis à l'Élysée.

Ce mois de juin tire à sa fin.

Plus la réponse tarde, plus elle en devient incertaine.



Seul Liabeuf préfère afficher une totale indifférence à l'égard de ce compte à rebours macabre.

À son avocat venu l'informer des dernières rumeurs au sujet de son hypothétique grâce, il déclare, presque sereinement :

— Je suis sûr que je serai guillotiné. Je n'ai pas peur. Je ne demanderai qu'une faveur suprême : c'est qu'on m'accorde trois minutes pour dire aux gens qui seront au pied de l'échafaud que je n'ai jamais été un souteneur.



La lente métamorphose du tueur en martyr est presque achevée.

Comme le note Marcel Boulanger dans un billet d'humeur paru dans l'*Intransigeant* du 20 juin :

On pourrait guillotiner Liabeuf... et puis lui élever une statue quelque part. Le plus court serait de le gracier, si l'on osait, si l'on pouvait.